

Bernadette Groison
Secrétaire Générale de la FSU

BG/NO/11.12/077

Monsieur Michel SAPIN
Ministre du travail, de l'emploi, de la formation
professionnelle et du dialogue social
14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Les Lilas, le 31 mai 2012

Monsieur le Ministre,

La FSU tient à vous alerter sur la situation qui lui est faite dans les CESER avec la remise en cause dans un certain nombre de régions de sa représentation dans cette instance.

Ainsi aujourd'hui la FSU Auvergne vient de perdre son siège au CESER Auvergne par un arrêté de Préfet en date du 13 avril 2012 (cf documents en annexe).

Ce décret est intervenu après d'autres décisions au cours de l'année 2011 dans le sens d'une minoration de la représentation de la FSU.

En janvier 2011, à l'occasion de la transformation des CESR en CESER (avec l'entrée des organisations environnementales). Un nouveau décret de composition a été publié. Ce dernier instaure notamment des modifications dans les modalités de composition de collège des salariés.

Suite à ce décret, les préfets de régions ont recomposé, ou non, ce collège selon des calendriers et des modalités d'appréciation de la représentativité des organisations syndicales pour le moins diverses.

La représentation de la FSU a alors été remise en cause dans plusieurs régions.

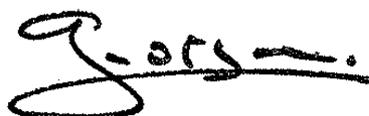
Or les compétences des CESER ne relèvent pas d'un champ qui serait circonscrit au privé, ou d'ailleurs au public : elles relèvent de l'intérêt général, elles concernent tous les citoyens à égalité dans un territoire. Le CESER conseille la Région notamment dans le domaine de ses compétences qui ont un caractère général.

La FSU est la première fédération de l'éducation, premier syndicat à Pôle Emploi, présente au ministère de l'agriculture, dans la fonction publique territoriale...

Cela justifie d'autant plus sa représentativité effective compte tenu des questions traitées dans les CESER (questions d'emploi, de formation professionnelle, de développement de territoire...).

C'est pourquoi la FSU demande à être représentée dans chacun des CESER et souhaite être reçue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.



Bernadette GROISON
Secrétaire Générale